



AVIS PUBLIC

ALIÉNATION D'UN BIEN D'UNE VALEUR SUPÉRIEURE À 10 000 \$

AVIS est donné, conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), que le bien suivant, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, a été aliéné à l'entreprise Longus Équipement inc., par la Ville de Saint-Sauveur :

- Rétro-excavatrice John Deere 310 SK 2013, par le biais d'une option de rachat dans un appel d'offres public (2024-TP-47)

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 20 décembre 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA